



Une soirée à ne pas manquer!

Ne manquez pas la fameuse soirée *Misez-Juste* au profit de l'École des Puces, qui aura lieu le samedi 14 avril, au centre municipal.

La soirée débutera dès 18 h 45 et le jeu à 19 h 30. Au programme, jeu, danse, lunch servi au milieu du jeu, et plaisir garanti.

Le grand prix est un bon d'achat à l'épicerie d'une valeur de 500 \$, gracieusement offert par IGA L. Buteau et fils. Nous aurons aussi plusieurs autres prix à vous faire gagner tout au long de la soirée. Merci à nos précieux collaborateurs.

Il n'y aura aucune réservation de table, premier arrivé, premier servi. Il sera aussi possible de vous procurer des billets à l'entrée au coût de 10 \$. Votre nom doit être déposé dans le baril avant 19 h 30 pour pouvoir participer au jeu.

Information et réservation : Raphaëlle Colbert, 418 717-0697.

Murielle Fortier, présidente

Pages 2 et 3

INSCRIPTION ÉTÉ 2019

- CAMP DE JOUR
- CAMP DE JOUR D'ANGLAIS



Page 7

PARTICIPEZ À LA FÊTE DES VOISINS

- SAMEDI 8 JUIN 2019



SOMMAIRE

Camp de jour été 2019 et inscription	2
Camp de jour d'anglais été 2019 et inscription.....	3
Cercle de Fermières.....	4
Maison des jeunes.....	4
Lancement de l'album de Carole Drouin et Les Ménestrels.....	4
Service d'entraide	5
Changer d'heure, changer de piles.....	5
Permis de construction et date limite pour enlever les abris.....	5
Club Fadoq	6
Patinage artistique.....	7
Club de ski de fond	6
Fête des voisins 2019.....	7
Distribution de compost	7
Utilisation de l'eau potable	7
Ligue de pétanque 2019	8
Liste des organismes et communications.....	8



Hommage à nos bénévoles

Pour souligner l'action BÉNÉVOLE de notre milieu et remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans notre communauté, la Municipalité, en collaboration avec le Service d'entraide, organise une activité spéciale en leur honneur, au centre municipal, le lundi 6 mai, de 17 h à 19 h. Pour l'occasion, un buffet froid leur sera offert gratuitement avec tirage de prix de présence. Un espace sera spécialement aménagé pour accueillir les enfants.

Les bénévoles sont la force collective d'aujourd'hui et de demain et nous espérons vous voir en grand nombre pour vous remercier de vive voix. Votre implication est vitale pour le bien-être de notre municipalité.

La bibliothèque Édith-Poiré invite les enfants à venir célébrer Pâques



Le samedi 13 avril, entre 13 h et 15 h, un atelier de bricolage attend les enfants de 5 à 12 ans à la bibliothèque Édith-Poiré. En plus de l'atelier, les enfants pourront se divertir dans la zone de jeux.

Venez en grand nombre fabriquer une belle décoration pour la fête de Pâques. De belles surprises vous y attendent!



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2019

MODALITÉS D'INSCRIPTION Le Service des loisirs et de la vie communautaire tient à vous informer que vous pouvez dès maintenant et jusqu'au 19 avril 2019, vous inscrire en complétant le formulaire d'inscription ci-joint.

Nous traiterons en priorité les inscriptions d'une durée de quatre semaines et plus, mais pour se prévaloir, nous devons les recevoir durant la période d'inscription entre le 5 avril au 19 avril. Vous pourrez ainsi bénéficier du premier choix, car le principe du premier arrivé premier servi s'applique, le nombre de places étant limité. Toutes les inscriptions seront traitées selon les places disponibles dans chacun des groupes. Cependant, les inscriptions d'une durée de moins de trois semaines seront traitées selon les places restantes. Les groupes étant contingentés, il est possible que des participants soient refusés.

Notez que le participant doit avoir un comportement adéquat qui ne compromet pas la qualité de l'encadrement et de l'animation du groupe. Nous nous réservons donc le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'un enfant.

Par la poste (1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0) : du 5 avril au 15 avril 2019

Complétez le formulaire d'inscription en y joignant un chèque et postez votre inscription à l'adresse ci-dessus.

Dans la chute à courrier de l'hôtel de ville : du 5 avril au 19 avril 2019

Complétez le formulaire d'inscription en y joignant un chèque. Déposez votre inscription dans la chute à courrier de l'hôtel de ville.

Notez qu'aucune inscription ne sera prise par téléphone ni en personne.

PAIEMENT Le paiement doit obligatoirement accompagner le formulaire d'inscription et être fait en un seul versement. Le chèque doit être daté du **1^{er} mai 2019** et fait au nom de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Pour les montants totalisant plus de 200 \$, le paiement peut être effectué en deux versements, chacun représentant 50 % du montant total. Le deuxième versement devra être daté du **1^{er} juin 2019**.

HORAIRE Le camp de jour de l'été 2019 débutera le **mardi 2 juillet et se terminera le vendredi 9 août à 16 h**. L'horaire du camp de jour sera du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

TARIF Le tarif pour le camp de jour est de 60 \$ par participant par semaine incluant la période de garde du midi (12 h à 13 h). Les retardataires pourront s'inscrire après la période d'inscription si des places sont encore disponibles. Toutefois, le tarif à compter du 22 avril sera de 80 \$ par personne pour l'inscription au camp de jour. Veuillez prendre note que votre reçu sera remis directement dans le complément d'information acheminer au mois de mai par la poste et le relevé 24 en février de l'année suivante.

GROUPES Vous devez vous référer à la date de naissance de votre enfant pour définir son groupe.

Groupe 1	5 – 6 ans	(1/10/2012 au 30/09/2013)
Groupe 2	6 – 7 ans	(1/10/2011 au 30/09/2012)
Groupe 3	7 – 8 ans	(1/10/2010 au 30/09/2011)
Groupe 4	8 – 9 ans	(1/10/2009 au 30/09/2010)
Groupe 5	9 – 10 ans	(1/10/2008 au 30/09/2009)
Groupe 6	10 – 11 ans	(1/10/2007 au 30/09/2008)

PÉRIODES DE GARDE (2 juillet au 9 août) Nous offrons des périodes de garde pour les familles qui désirent avoir un encadrement supplémentaire en dehors des heures régulières du camp de jour.

Horaire : L'horaire sera du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30.

Tarif : Le tarif par participant sera de 22 \$ par semaine soit 11 \$ le matin / 11 \$ le soir. Toutefois, le tarif à compter du 22 avril sera de 44 \$ par semaine, soit 22 \$ le matin / 22 \$ le soir.

Frais de retard : Des frais de retard sont exigibles pour tout enfant qui quitte après 17 h 30. Ces frais de retard sont de 5 \$ pour chaque tranche de 15 minutes de retard entamée. Ces frais sont payables la journée même du retard.

Inscription au camp de jour 2019



IDENTIFICATION DU PARENT

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone (résidence) _____ Téléphone (autre) _____

Courriel _____

N° assurance sociale _____
(Obligatoire pour l'émission du relevé 24 - frais de garde)

IDENTIFICATION DU 1^{er} ENFANT Sexe M F

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance (aaaa/mm/jj) _____ Niveau scolaire (mai 2018) _____

PÉRIODES DE FRÉQUENTATION (Pour les inscriptions de 3 semaines et moins, vous référer aux modalités d'inscription)

Semaine	Camp de jour	Pér. de garde AM	Pér. de garde SOIR
2 juillet au 5 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
8 au 12 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
15 au 19 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
22 au 26 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
29 juillet au 2 août	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
5 au 9 août	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$

IDENTIFICATION DU 2^e ENFANT Sexe M F

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance (aaaa/mm/jj) _____ Niveau scolaire (mai 2018) _____

PÉRIODES DE FRÉQUENTATION (Pour les inscriptions de 3 semaines et moins, vous référer aux modalités d'inscription)

Semaine	Camp de jour	Pér. de garde AM	Pér. de garde SOIR
2 juillet au 5 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
8 au 12 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
15 au 19 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
22 au 26 juillet	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
29 juillet au 2 août	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$
5 au 9 août	<input type="checkbox"/> 60 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$	<input type="checkbox"/> 11 \$

CALCUL DU COÛT

Camp de jour = _____ \$

Périodes de garde = _____ \$

TOTAL = _____ \$

SIGNATURE DU PARENT _____

Le Service des loisirs et de la vie communautaire ne se porte aucunement responsable des accidents ou bris qui peuvent découler de l'activité choisie.



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2019

! INFORMATION À RETENIR

RABAIS FAMILIAL Au mois de septembre, le Service des loisirs fera parvenir un remboursement de 10 % aux familles ayant participé durant 13 semaines et plus au camp de jour.



NON-RÉSIDENTS Le programme du camp de jour n'est pas accessible aux non-résidents.

AIDE FINANCIÈRE Après une évaluation budgétaire, le Service d'entraide de Saint-Lambert-de-Lauzon peut apporter une aide financière aux familles en difficulté qui en font la demande. Pour en savoir plus, composez le 418 889-5109.

REMBOURSEMENT Aucun remboursement ne sera accordé après le 24 mai 2019. En cas de force majeure (blessure ou maladie) faisant l'objet d'une demande écrite à la direction du Service des loisirs et de la vie communautaire, votre demande peut être acceptée. Le remboursement s'effectuera avec une retenue de 15 % du montant d'inscription pour les frais administratifs. Un montant représentant la proportion des jours utilisés sera aussi déduit du remboursement, si admissible.



Le Service des loisirs et de la vie communautaire tient à remercier la Caisse populaire de la Chaudière pour la subvention de 1 000 \$, qui permet aux membres de notre équipe d'animation de participer au stage, d'acquérir de nouvelles connaissances nécessaires à leurs fonctions et se perfectionner pour rendre l'été plus agréable à notre jeune clientèle.



CAMP DE JOUR D'ANGLAIS ÉTÉ 2019

Votre enfant peut approfondir ses connaissances de la langue anglaise grâce à la formule combinée activités-ateliers. Cette formule dynamique permet à l'enfant de faire ses premiers pas en anglais tout en s'amusant dans un climat de confiance et de vacances.

AU PROGRAMME

Jeux de vocabulaire, conversation, animation, projets variés, journées thématiques ainsi qu'activités sportives et culturelles. L'activité est dispensée au parc Alexis-Blanchet par l'École de langues First Steps.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'École de langues First steps tient à vous informer que vous pouvez dès maintenant vous prévaloir de l'inscription par la poste ou la déposer directement à la réception ou dans la chute à courrier de l'hôtel de ville, et ce, jusqu'au 19 avril 2019. Donc, pour inscrire votre enfant vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription ci-joint le plus rapidement possible, ce qui vous permettra de bénéficier du premier choix, car le principe du premier arrivé premier servi s'applique, le nombre de places étant limité.

Toutes les inscriptions seront donc traitées selon les places disponibles dans chacun des groupes. Il est possible que nous devions refuser des participants car les groupes sont contingentés.

Veuillez prendre note que votre reçu sera remis directement à l'enfant durant le camp et le relevé 24 en février de l'année suivante.

Nous tenons également à vous informer que le participant doit avoir un comportement adéquat qui ne compromet pas la qualité de l'encadrement et de l'animation du groupe; nous nous réservons donc le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'un enfant.

Par la poste au 1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon, G0S 2W0 : du 5 avril au 15 avril 2019

Remplissez le formulaire d'inscription en y joignant un chèque et postez votre inscription à l'adresse ci-dessus.

Dans la chute à courrier de l'hôtel de ville : du 5 avril au 19 avril 2019

Remplissez le formulaire d'inscription en y joignant un chèque. Déposez votre inscription dans la chute à courrier de l'hôtel de ville.

Prenez note qu'aucune inscription ne sera prise par téléphone ni en personne.

PAIEMENT

Le paiement doit obligatoirement accompagner le formulaire d'inscription et être fait en un seul versement. Le chèque doit être daté du **5 août 2019** et fait au nom de *École de Langue First Steps*.

HORAIRE

Le camp d'anglais de l'été 2019 aura une durée de 2 semaines; **il débutera le lundi 12 août et se terminera le vendredi 23 août**. L'horaire sera du lundi au vendredi de 9 h à 16 h incluant le service de garde de 7 h 30 à 9 h ainsi que de 16 h à 17 h 30.

TARIF PAR SEMAINE 1 enfant : 200 \$ / 2 enfants : 375 \$ / 3 enfants : 550 \$

Notez que les retardataires pourront s'inscrire après la période d'inscription si des places sont encore disponibles. Toutefois, le tarif à compter du 1^{er} mai sera de 210 \$ pour 1 enfant, 395 \$ pour 2 enfants et 580 \$ pour 3 enfants, pour la durée du camp d'anglais.

GROUPES

Vous devez vous référer à la date de naissance de votre enfant, pour définir son groupe.

Groupe 1	5 – 6 ans	(1/10/2012 au 30/09/2013)
	6 – 7 ans	(1/10/2011 au 30/09/2012)
	7 – 8 ans	(1/10/2010 au 30/09/2011)
Groupe 2	8 – 9 ans	(1/10/2009 au 30/09/2010)
	9 – 10 ans	(1/10/2008 au 30/09/2009)
	10 – 11 ans	(1/10/2007 au 30/09/2008)

N.B. : Si le nombre d'inscriptions le permet, trois groupes seront formés : 5-6 ans / 7-8 ans / 9 à 11 ans.

CAMP D'ANGLAIS - INSCRIPTION 2019

Nom de famille _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone (rés.) _____ Téléphone (autre) _____

Courriel _____

Date de naissance _____ / _____ / _____
année / mois / jour

Parent responsable _____

N° assurance sociale _____

Signature du parent _____

PHOTOCOPIER EN CAS DE BESOIN



Le Cercle de Fermières nous informe



CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LOCAL ■ Le poste de secrétaire-trésorière étant maintenant scindé en deux, Lucienne Gilbert demeure trésorière tandis que Mélanie Ruel se joint à nous comme secrétaire. Bienvenue Mélanie parmi les membres du CA.

RENCONTRE DE FÉVRIER ■ À la rencontre du 12 février, Jacqueline Roy a présenté une démonstration de macramé. Cette technique des années 1970 revient à la mode et les pièces confectionnées sont différentes et plus au goût du jour : bracelets, colliers, hamacs, carpettes, rideaux, suspensions murales et bien d'autres. Une pièce de macramé sera au programme du concours provincial d'artisanat textile de l'an prochain. Durant la soirée, les membres ont participé à un quiz divertissant pour élire notre Valentine, Mme Carmen Buteau, qui a reçu une boîte de chocolats.

Responsable du comité Dossiers, Éleine Poiré nous a préparé une liste des articles que devrait contenir une petite valise à apporter en cas d'hospitalisation d'urgence. Également, elle nous a conseillé de toujours garder, dans notre sac à main, une liste des médicaments consommés au cours des derniers mois.

RENCONTRE DE MARS ■ Mars étant le mois de la nutrition, le nouveau guide alimentaire canadien a fait l'objet d'échanges entre les membres avec des questions et réponses qui ont apporté un bon éclairage sur nos habitudes alimentaires.

CONGRÉS RÉGIONAL ■ Le congrès régional de la Fédération 10 aura lieu les 3 et 4 mai à la salle municipale de Saint-Elzéar. C'est à ces dates que nous connaissons les résultats du concours d'arts textiles au niveau régional. L'exposition sera ouverte aux visiteurs le jeudi 2 mai, de 19 h à 21 h, le vendredi 3 mai, de 13 h à 21 h, et le samedi 4 mai, de 8 h à 14 h.

ARTISANA ■ Plusieurs cours ont été donnés depuis les Fêtes, surtout pour aider à la confection des pièces de concours. Les artisanes doivent présenter une fouta, soit une serviette de plage tissée, une jetée de lit, technique Quilt as you go, en couture, un châle tendance tricoté à la broche, et un bas de Noël avec de la broderie suédoise, dans la catégorie fantaisie.

MÉLI-MÉLO ■ Notre méli-mélo qui se veut un dépannage en couture, tricot ou autre, a toujours lieu le troisième mardi du mois à 13 h, au sous-sol de l'église.

FÊTE DES MÈRES ■ Le souper de la fête des Mères aura lieu le 14 mai. N'oubliez pas de réserver votre place avant le 7 mai. Toutes les membres sont invitées à emmener une amie.

EXPOSITION LOCALE ■ Nous tiendrons notre exposition les 25 et 26 mai à la sacristie de l'église. C'est une belle occasion d'apprécier tous les travaux de nos artisanes et peut-être se procurer une belle pièce disponible à notre table de vente. Surveillez le babillard en face de l'église.

DÉCÈS ■ Nous déplorons le décès de deux de nos membres, Mmes Rosanne Lavoie et Marie-Laure Thibodeau. Nous offrons nos sincères condoléances aux familles, parents et amis.

En terminant, nous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses Pâques.

Facebook : Cercle Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon
www.fermieresstlambert.blogspot.ca
fermieresstlambert@hotmail.com

Colette Blais, présidente, 418 889-0354

Lancement de l'album
Tu étais là

Carole Drouin et Les Ménestrels

Dimanche, le 5 mai 2019
13h30 à 16h30

Entrée gratuite
Columbarium
1139, rue du Pont, St-Lambert-de-Lauzon
Lévis, Québec G0S 2W0

Pour plus d'informations
418-832-1387
caroledrouin@bell.net



S'il est agréable de promener son chien dans les rues, sur les trottoirs, les pistes cyclables et dans les parcs de la municipalité, nous ne devons pas oublier nos devoirs de bon citoyen. Il est de la responsabilité de chacun de ramasser les excréments laissés par l'animal et de s'en départir de façon hygiénique. C'est une question de respect envers les autres et de gros bon sens.

Un chien ne peut être laissé libre de circuler ni d'errer dans un endroit public sans surveillance. Il doit être gardé en laisse à compter du moment où il quitte la propriété de son maître. De plus, ce dernier doit voir à effacer toute trace laissée par l'animal au cours de sa promenade.

MAISON DES JEUNES
ST-LAMBERT-DE-LAUZON

QU'EST-CE QU'UNE MAISON DES JEUNES?

- + C'est un lieu de rencontre animé pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les jeunes qui sont en 6^e année pourront fréquenter la MDJ à compter du mois de janvier de chaque année les vendredis soirs seulement;
- + Une cantine à faible prix est mise à la disposition des jeunes;
- + Un carrefour d'information, un espace d'échanges, de prise en charge des besoins et des projets des jeunes par les jeunes, un lieu de passage et de progression vers l'autonomie;
- + Le prolongement du coin de la rue, un lieu où l'on se retrouve entre amis pour flâner, rire, jouer danser, jaser, rêver, s'informer et réaliser des projets;
- + La Maison des jeunes est issue de la communauté et travaille avec elle et ses composantes : parents, élus, chefs d'entreprise, écoles, CLSC, service de police, etc.;
- + Offre aux jeunes la possibilité de prendre des responsabilités et de s'engager dans des projets d'activités culturelles, éducatives et sportives, de sensibilisation, d'information et de promotion de la santé qui les intéressent et qui se veulent utiles à la communauté.

À QUOI SERVENT LES ANIMATEURS?

Le rôle des animateurs est d'appliquer les valeurs de la Maison des jeunes. Ils développent des structures permettant la vie associative et la vie démocratique (ex. Comité des jeunes). Ils soutiennent les jeunes dans l'apprentissage, la prise en charge et le développement de leur autonomie. Les animateurs écoutent, soutiennent et accompagnent les jeunes tout au long de leur cheminement.

QU'EST-CE QU'ON FAIT DANS UNE MAISON DES JEUNES?

- + On contribue à des activités de prévention;
- + On participe à des sorties en présences des animateurs;
- + On fait du bénévolat dans la communauté pour financer des sorties et des activités;
- + On contribue à des sujets de discussions qui vont aider les jeunes à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

VOTRE ADOLESCENT FRÉQUENTE LA MDJ SUR UNE BASE VOLONTAIRE, DONT IL EST LIBRE D'ARRIVER ET DE PARTIR QUAND IL LE DÉSIRE.

Pour de plus amples informations, passez-nous voir au 1147 rue du Pont salle D ou appelez-nous au 418 889-0603 le vendredi ou le samedi soir entre 18h30 et 22h30.

N'oubliez pas de vous abonner au compte Facebook et Instagram de la MDJ de Saint-Lambert-de-Lauzon pour voir toutes nos activités!

MDJStLambert



Service d'entraide



Vos enfants ont le goût d'aller au camp de jour cet été et vous n'en avez pas les moyens financiers? Contactez-nous au 889-5109 et vous serez peut-être admissible à une aide financière pour acquitter une partie des coûts de cette activité. Ne tardez pas trop, car l'inscription pour le camp de jour va débiter bientôt. Nous pouvons vous aider aussi pour l'inscription à des activités sportives. Informez-vous!

Les personnes âgées qui n'ont plus le goût de cuisiner ou l'énergie pour le faire et les personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente, peuvent bénéficier d'un service de popote roulante deux fois par semaine, le mardi et le jeudi au coût de 5 \$ par repas. Un repas chaud complet et équilibré comprenant soupe, plat principal et dessert peut vous être livré à domicile par des bénévoles. Cela vous permet de maintenir une bonne qualité de vie à la maison et d'avoir la visite rassurante et réconfortante d'un ou d'une bénévole deux fois par semaine. Cela peut aussi vous aider à vivre une meilleure convalescence si vous revenez d'un séjour à l'hôpital. Pour avoir plus d'information et pour vous inscrire, contactez Geneviève au 889-5109. Ne vous gênez pas pour nous téléphoner.

La grande collecte de Moisson Québec aura lieu les 11 et 12 avril au IGA L. Buteau et Fils. Vos dons en argent et en denrées non-périssables seront très appréciés et permettront par la suite d'aider les personnes démunies de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Le mercredi 8 mai, la population de la municipalité et des environs est invitée à visiter le restaurant McDonald de

Saint-Lambert-de-Lauzon afin de contribuer à la journée du Grand McDon. Rappelons que pour chaque McCafé, Joyeux Festin ou Big Mac vendu, 1 \$ sera remis à la cause de notre organisme. En plus, pour ajouter au plaisir de cette journée dynamique, des bénévoles vendront des accessoires à l'effigie de l'évènement. Les profits de la vente de ces accessoires accentueront les résultats de cette journée collective et l'argent amassé servira à bonifier les services d'aide alimentaire et de soutien à domicile offerts à la population de Saint-Lambert-de-Lauzon par les bénévoles du Service d'entraide.

Vous avez ou voulez avoir une attitude écologique? Magasiner au comptoir vestimentaire Le Bazar constitue une excellente façon de trouver à très bon marché des objets uniques en leur genre. C'est aussi une bonne manière de diminuer notre empreinte écologique, de réutiliser des objets et de recycler ce dont nous n'avons plus besoin. Nous vendons à petit prix vêtements, jouets, vaisselle, meubles et tout ce qu'on retrouve dans une maison. Ne soyez pas gêné et venez voir au 119, rue des Peupliers tout ce qu'on peut y trouver! Vous serez agréablement surpris. N'oubliez pas notre vente mensuelle à 50 % de rabais sur tous les vêtements, souliers et bottes. Les prochaines ventes auront lieu les 2 et 3 mai ainsi que les 6 et 7 juin.

La semaine de l'action bénévole qui se tient du 7 au 13 avril est une belle occasion pour remercier toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement dans notre communauté, plus particulièrement tous les bénévoles du Service d'entraide. Vous êtes importants pour nous. Merci et continuez votre beau travail!

Geneviève Cliche, coordonnatrice, 889-5109

LE PERMIS DE CONSTRUCTION

Si vous envisagez des travaux de construction ou de rénovation cet été, pourquoi ne pas faire votre demande de permis dès maintenant?



Informez-vous dès aujourd'hui des normes qui seront à prendre en considération pour la réalisation de votre projet et des documents qui devront être fournis avec votre demande de permis. Idéalement, déposez votre demande de permis dès maintenant. Les permis de construction étant valides pour une période d'au moins 6 mois, vous pourrez ainsi réaliser vos travaux en temps voulu sans être stressé par la période de pointe estivale de demandes de permis (mai, juin et juillet) ou par l'appel de votre entrepreneur vous annonçant qu'il devance les travaux.

Avec un simple appel, l'inspecteur pourra vous indiquer quelles sections de la réglementation consulter sur Internet, vous transmettre le formulaire de demande de permis par courriel ainsi que les dispositions réglementaires associées. Vous pourrez par la suite nous retourner votre demande par courriel ou la déposer dans la boîte de dépôt accessible en dehors des heures de bureau. Il est même possible de payer votre demande par Internet.

N'oubliez pas, chaque municipalité a ses propres normes réglementaires et à l'intérieur même d'une municipalité, les dispositions peuvent varier en fonction de la zone, de l'usage ou de la présence de contraintes (installation septique, zone inondable, zone à risque de mouvement de terrain, etc.).

www.mun-sldl.ca
Développement économique
Les règlements d'urbanisme

**LE 30 AVRIL : DATE LIMITE POUR
ENLEVER LES ABRIS**

Vous avez jusqu'au 30 avril 2019 pour démonter et enlever les abris d'hiver pour autos et portes d'entrée. La toile et la structure de l'abri ainsi que les clôtures à neige doivent être enlevées.



CHANGER D'HEURE, CHANGER DE PILES

Par Christian Provencher
Technicien en prévention incendie
MRC de la Nouvelle-Beauce

Dès qu'on change d'heure, on change les piles des avertisseurs de fumée. En mars, l'avez-vous fait? Avez-vous pris quelques secondes pour mettre votre sécurité et celle de votre famille en priorité?

Si vos piles n'ont pas encore été changées, cessez de lire cet article et faites-le dès maintenant, avant de l'oublier. L'opération ne vous prendra que quelques minutes et pourrait vous sauver la vie. Et surtout, n'installez jamais de piles rechargeables dans vos avertisseurs!

Si vous souhaitez pousser un peu plus loin votre inspection, je vous propose d'effectuer quelques vérifications supplémentaires, toujours en lien avec vos avertisseurs.

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai de l'avertisseur pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.
- Éteignez une chandelle près de l'avertisseur pour tester sa capacité à détecter la fumée. Si votre avertisseur de fumée est relié à une centrale d'appel, contactez-la afin de vérifier qu'ils ont bien reçu l'alarme.

En terminant, voici quelques conseils en vrac applicables en tout temps :

- Remplacez les piles si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, ce qui signifie que les piles sont trop faibles.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les corridors près des chambres à coucher.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence de date, remplacez-le.

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais c'est vous qui êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin. Quant aux avertisseurs de fumée qui sont alimentés électriquement, privilégiez un appareil combiné (électrique avec pile de secours) pour demeurer protégé lors d'une panne électrique. N'oubliez pas les piles de ces appareils doivent aussi être remplacées deux fois par année!

Vous avez des questions? Communiquez avec votre service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de la Nouvelle-Beauce au 418 387-3444 ou preventionincendie@nouvellebeauce.com.



LE CLUB FADOQ PRÉSENTE SES ACTIVITÉS



CABANE À SUCRE ■ Avez-vous réservé votre place pour le dîner annuel à la cabane à sucre? Il ne vous reste que quelques jours pour le faire. Le dîner sera servi à l'Érablière du Cap à Lévis, secteur Saint-Nicolas, le 17 avril. Le coût est de 20 \$ pour les membres et de 25 \$ pour les non-membres, transport par autobus inclus. Le départ se fera chez IGA à 11 h et le retour vers 15 h 30. Réservez vos places avant le 7 avril 2019 auprès de Marie Vigneux, 418 889-0255 ou de Francine Dubois, 418 417-0947.

JEUX RÉGIONAUX DE LA FADOQ ■ Les Jeux régionaux de Québec et Chaudière-Appalaches se dérouleront cette année du 27 avril au 23 mai. L'inscription de tous les participants devait se faire avant le 22 mars. Ceux qui se sont inscrits recevront l'information nécessaire concernant le lieu et la date de la tenue des différentes activités. Informez-vous auprès de Suzanne Jean au 418 889-0700.

CASINO ■ Une sortie en autobus au Casino de Charlevoix est prévue pour le mercredi 8 mai au coût de 30 \$, souper inclus. Le départ se fera chez IGA à 9 h, avec arrêt à Baie-Saint-Paul et arrivée au Casino vers 12 h. Réservez vos places avant le 1^{er} mai auprès de Francine Dubois, 418 417-0947.

JEU DE CARTES ■ Vous pouvez participer aux activités de cartes, au jeu de 500, les jeudis à 13 h, au centre municipal, et jusqu'au 23 mai inclusivement. Les prochains tournois de cartes au jeu de 500 se tiendront les 18 avril et 16 mai et les tournois au jeu de Joffre les 25 avril et 23 mai à 13 h.

COURS DE DANSE EN LIGNE ■ Les cours de danse en ligne se termineront le 9 avril. Merci à Francine Dubois pour l'organisation de cette activité et sa présence soutenue.

VIACTIVE ■ Les exercices et activités de VIACTIVE se tiennent tous les mercredis à 13 h 30, au centre municipal, et ce, jusqu'au 10 avril inclusivement. Information : René Robitaille, 418 889-0074, ou Germain Courchesne, 418 889-0495.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ■ Tous les membres du Club Fadoq de Saint-Lambert-de-Lauzon sont invités à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra mardi 28 mai à 19 h 30, au centre municipal. Le conseil d'administration y présentera les états financiers et le rapport des activités pour l'année 2018-2019.

Lors de cette soirée, on procédera à la tenue des élections des membres du conseil d'administration. Cette année, trois postes pour un mandat de deux ans seront à combler. Les formulaires de mises en candidature sont

disponibles auprès de la secrétaire de la Fadoq, Marie Vigneux, au 418 889-0255. Il y aura tirage de prix de présence et un léger goûter sera servi.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES ■ Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la gestion des activités du club, n'hésitez pas à donner votre nom car nous avons besoin de nouvelles ressources humaines pour l'organisation et la réalisation des activités prévues à la programmation annuelle.

Si vous souhaitez devenir membre de la Fadoq ou pour vous informer concernant la carte de membre, veuillez communiquer avec Suzanne Jean au 418 889-0700.

MEMBRES DU CONSEIL

Germain Courchesne, 418 889-0495; Francine Dubois, 418 417-0947; Magdalen Blanchet, 418 889-9989; Marie Vigneux, 418 889-0255; Suzanne Fillion 418 889-0750; Ghislaine Gagné 418 889-0121; Yves Tremblay, 581 888-2454.
Courriel : fadoq.sldl@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités!
Germain Courchesne, président

PATINAGE ARTISTIQUE

De belles médailles pour nos patineurs

Lors des dernières semaines, nos patineurs de Saint-Lambert-de-Lauzon se sont démarqués en remportant de belles médailles.

Invitation Côte-Du-Sud, Saint-Jean-Port-Joli, du 16 au 18 novembre

Médailles d'or : Sara-Maude Bêty (Novice programme court et libre) et Noémie Labbé (Star 6)

Médaille de bronze : Julia Roy (Star 5, 13 ans et plus)

Invitation des deux rives, Saint-Étienne-de-Lauzon, du 23 au 25 novembre

Médaille d'argent : Lydia Bêty (Star 8)

Compétition Henriette Dionne, Valcartier, du 30 novembre au 2 décembre

Médaille d'or : Philippe Sénéchal (Star 4, moins de 13 ans)

Invitation Cendrillon, Trois-Rivières, du 6 au 9 décembre

Médaille d'or : Camille Bernier (Star 5, 13 ans et plus)

Médaille de bronze : Émilie Bisson (Star 5, 13 ans et plus)

Invitation Thetford, Thetford Mines, du 4 au 6 janvier

Médaille d'argent : Julia Roy (Star 5, 13 ans et plus)

Médailles de bronze : Sara-Maude Bêty (Novice programme libre), Anna Bolduc (Star 4, moins de 13 ans) et Isabelle Lefebvre (Star 9)

Finale Régionale Star Michel Proulx, Beauport, du 10 au 13 janvier

Médaille d'argent : Camille Bernier (Star 5, 13 ans et plus)
Camille se qualifie pour la Finale Provinciale Star Michel Proulx qui aura lieu à Lévis.

Invitation Claude Routhier, Drummondville, du 8 au 10 février

Médaille d'or : Philippe Sénéchal (Star 5, moins de 13 ans)

Médaille d'argent : Éliane Massé (Star 6)



Philippe Sénéchal, Sara-Maude Bêty, Lydia Bêty, Émilie Bisson et Camille Bernier

Absentes de la photo : Julia Roy, Isabelle Lefebvre et Éliane Massé

Félicitations à tous!

Brigitte Dion, Relations publiques



Anna Bolduc et Noémie Labbé

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

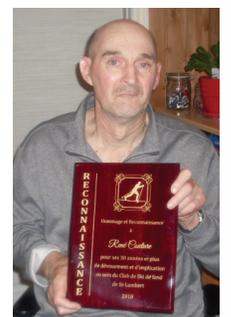
Une soirée à Broadway

Le spectacle de fin d'année du patinage artistique aura lieu le samedi 13 avril sous le thème *Une soirée à Broadway*. Deux représentations seront présentées : en après-midi à 13 h 30 et en soirée à 19 h 30. On vous attend en grand nombre, c'est un spectacle à voir!

Le Club de ski de fond rend hommage à son fondateur

Le conseil d'administration du Club de ski de fond Saint-Lambert a récemment rendu hommage à M. René Couture, fondateur et membre bénévole depuis plus d'une trentaine d'années au sein de l'organisme. René Couture a été l'un des premiers à s'impliquer totalement pour que la piste de ski de fond Pierre Harvey soit l'une des plus belles des environs, et ce, depuis 1987. Merci René pour ton implication, ton enthousiasme et ta persévérance.

Les administrateurs





LA FÊTE DES VOISINS 2019



Le samedi 8 juin, des dizaines de fêtes des voisins auront lieu partout à travers le Québec. Afin de se rapprocher et d'apprendre à mieux se connaître, les citoyens de Saint-Lambert-de-Lauzon sont invités à se joindre à ce mouvement en se réunissant et en organisant leur propre fête dans leur quartier.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les uns des autres. C'est une occasion de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins. L'évènement a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

Ce sont les gens du voisinage qui sont les véritables acteurs du succès de la fête. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaît et peuvent consulter le www.fetedesvoisins.qc.ca pour y trouver de l'information et des suggestions d'activités à faire entre voisins.

Comment y participer?

- Parlez-en à vos voisins. Préparez la fête ensemble, partagez vos idées et répartissez les tâches... les liens se tissent déjà!
- Obtenez du matériel promotionnel en complétant la fiche d'inscription sur notre site Web et faites-la parvenir par courriel au : loisirs@mun-sldl.ca avant le 17 mai.
- Inscrivez votre fête au www.fetedesvoisins.qc.ca; vous serez alors admissible à un tirage en plus d'accéder à une foule de trucs et de conseils; vous pourrez échanger avec d'autres organisateurs.
- Distribuez des cartons d'invitation et annoncez votre activité dans un espace commun. Osez frapper aux portes! Vos voisins seront heureux de votre initiative.

Utilisation de l'eau potable Service des travaux publics

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de remplir une nouvelle piscine, de même qu'une piscine gonflable, avec l'eau de l'aqueduc municipal ainsi que de s'en servir pour faire fondre la neige ou la glace ou pour nettoyer une entrée de cour ou le pavage.

Nous demandons aux propriétaires possédant un puits personnel, de prendre soin d'afficher la pancarte qui leur a été attribuée de manière à ce qu'elle soit visible de la rue.

Régularisation d'une piscine

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, la régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée entre 20 h et 6 h uniquement pendant les périodes suivantes :

Pour les résidents des numéros civiques pairs :

dimanche, mardi et jeudi

Pour les résidents des numéros civiques impairs :

lundi, mercredi et vendredi

Notez que l'arrosage des pelouses est interdit en tout temps.

Traitement des pelouses, nouvelles pelouses et plantation de haies

Le propriétaire de nouveaux aménagements de pelouses, tourbe et haies, pourra arroser de 19 h à 21 h, pendant 15 jours consécutifs à la suite d'une demande de permis d'arrosage (gratuit) à la Municipalité.

Arrosage des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, l'arrosage manuel des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes avec l'eau de l'aqueduc municipal est autorisé uniquement pendant les périodes suivantes :

Pour les résidents des numéros civiques pairs :

dimanche, mardi et jeudi, entre 19 h et 21 h

Pour les résidents des numéros civiques impairs :
lundi, mercredi et vendredi, entre 19 h et 21 h

Lavage d'auto

Le lavage d'auto est autorisé avec un pistolet arroseur à fermeture automatique.

Lors d'un lavage d'auto, aucune eau ne doit s'échapper du boyau d'arrosage entre les lavages; l'eau peut s'échapper du boyau strictement si elle est orientée en direction de l'auto.



Appréhension d'une pénurie d'eau

Lorsqu'une pénurie d'eau a lieu ou est appréhendée, le maire peut émettre un avis public interdisant, pour une période déterminée, l'utilisation de l'eau potable pour des fins d'arrosage, de lavage d'automobiles ou de régularisation de piscines.

Nouvelles pelouses et piscines gonflables

Le Service des travaux publics offre l'arrosage des nouvelles pelouses et le remplissage des piscines gonflables en milieu desservi par le réseau d'aqueduc afin d'économiser l'eau potable. Informez-vous!

ENTRÉES DE SERVICE ET AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

En milieu desservi par le réseau d'aqueduc, lorsque vous réalisez des travaux d'aménagement et de terrassement, veuillez contacter le Service des travaux publics afin de faire ajuster la hauteur de la vanne située à la limite avant du terrain.



DISTRIBUTION DE COMPOST

Vous êtes invité à venir chercher du compost de bonne qualité fait à partir des matières organiques provenant de la collecte de votre bac brun. Vos jardins, vos fleurs, vos aménagements paysagés ainsi que votre pelouse s'en porteront que mieux une fois enrichis par cet engrais.

CE SERVICE EST GRATUIT ET VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE.

Date de distribution : le 16 mai 2019

Période d'inscription : du 6 avril au 14 mai 2019

Pour vous inscrire, rendez-vous au www.mun-sldl.ca et cliquez sur l'onglet *Distribution de compost*.

MODALITÉS

- Réservé aux citoyennes et citoyens de la municipalité;
- Maximum d'une seule inscription par adresse (preuves d'adresse vérifiées);
- Preuve de résidence obligatoire : permis de conduire, facture d'électricité ou compte de taxes de l'année en cours;
- Maximum de 100 litres de compost par personne;
- Les places sont limitées, jusqu'à épuisement de la quantité disponible.

Quand : le 16 mai 2019, de 8 h à 19 h
Où : au 1208, rue du Pont, en face du réservoir d'eau potable

Apportez une pelle et des contenants (100 litres maximum). Le compost peut aussi être mis directement dans votre remorque. N'oubliez pas aussi d'apporter une preuve de résidence.

La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon remercie la population pour sa participation à la collecte des matières compostables.



Ligue de pétanque 2019

Les amateurs de pétanque et les personnes qui ont le goût de jouer sont conviés à se présenter le mercredi 22 mai au kiosque du parc Alexis-Blanchet.

Les responsables seront sur place à compter de 18 h 30 pour prendre les inscriptions et la partie débutera à 19 h. Notez que deux parties de 13 points seront jouées et que les équipes seront changées à chaque semaine.

Le coût d'inscription pour la saison est de 20 \$ incluant le souper de fin de saison qui aura lieu au mois de septembre. Vous pouvez également vous inscrire sur place chaque semaine au coût de 3 \$ par soir.

Nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis soir, du 22 mai au 28 août, au parc Alexis-Blanchet. Bienvenue à tous!

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos commanditaires qui ont contribué à la réussite de nos activités de l'an dernier.

Pour plus de précisions, contactez Sylvie Demers, présidente, au 418 889-0738

LISTE DES ORGANISMES

Alcooliques anonymes835-1631
Association de Baseball Beauce-Nord	Roger Brochu.....581 307-9884
Association de Baseball Lévis-Centre www.draveurs.com
Cercle les Châtelaines	Ginette Fontaine.....889-9062
Cercle de Fermières	Colette Blais.....889-0354
Chevaliers de Colomb du conseil no 9820	Yoland Rouleau.....858-0685
Club Aramis889-9589
Club FADOQ	Germain Courchesne.....889-0495
Club de Motoneiges du Rivage	Réjean Rhéaume.....889-9084
Club de Patinage Artistique de Saint-Isidore	Jacqueline Brousseau.....882-5118
Club de ski de fond889-1963
Club de Soccer	Salvador Angelino.....928-6075
Club Équestre Les Randonneurs	Karine Albert, secrétaire.....933-5192
Comité de gardiennes	Suzanne Filion.....889-0750
Conseil d'établissement de l'École du Bac	Patricia Maltais.....834-2478
École des Puces889-9679
Fabrique de Saint-Lambert 839-8264 poste 3441
Filles d'Isabelle	Nicole Lacasse.....903-0653
Groupe Scout le Bac	Mélanie Santerre.....473-7990
Hockey mineur Beauce-Nord www.rapidesbeaucenord.com
Petit Domicile (Le)889-0950
Service d'entraide	Geneviève Cliche.....889-5109
Société d'horticulture Saint-Lambert	Élaine Poiré.....889-9934

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

La prochaine édition du bulletin *La Source* paraîtra le 14 juin 2019. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 13 mai à 16 h 30 à loisirs@mun-sldl.ca.

LA SOURCE est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité. Tirage : 2 775

À la municipalité : Donald Lapointe, responsable de la production et de la rédaction

Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales

COMMUNICATIONS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Maire Olivier Dumais
Courriel : maire@mun-sldl.ca
Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246

Conseillers Germain Couture, siège n°1 Geneviève Cliche, siège n°4
Renaud Labonté, siège n°2 Caroline Fournier, siège n°5
Dave Bolduc, siège n°3 Anick Campeau, siège n°6

Hôtel de Ville 1200, rue du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Tél. : 418 889-9715
Télécopieur : 418 889-0660
Courriel : info@mun-sldl.ca
Site web : mun-sldl.ca



Horaire régulier :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Direction générale : Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier

Incendies : Gaétan Lacasse, directeur
Richard Langlais, directeur adjoint

Loisirs et vie communautaire : Donald Lapointe, directeur

Travaux publics : Steeve Veilleux, directeur

Urbanisme et développement économique : Marie-Pierre Savard-Naud, directrice

BIBLIOTHÈQUE 1275, rue des Érables 418 830-9945
biblio@mun-sldl.ca



Lundi et mercredi : de 18 h 30 à 20 h 30
Mardi, jeudi et vendredi : de 13 h à 16 h
Samedi (du 9 septembre 2017 au 16 juin 2018 inclusivement) :
de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h

CENTRES COMMUNAUTAIRES Centre municipal, 1147, rue du Pont. 418 889-0603
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont. 418 889-9675

COUR MUNICIPALE Cour municipale de Sainte-Marie. 1 418 387-2301

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE 1 877 380-3444

POLICE : SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC de la Nouvelle-Beauce 1 418 387-4438
Plaintes sans frais 310-4141
poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION : Pauline Boilard 1 877 380-3444 1 418 387-0404
direction@orhnouvellebeauce.ca

TRANSPORT ADAPTÉ (Société de transport de Lévis) : Benoît Blais. 418 837-2401

CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT- (Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral)
Centre hospitalier 418 380-8993
CLSC 418 380-8991
Info Santé 811
Urgence détresse. 1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'enfant d'eau 418 889-1200
La Clef des champs. 418 417-1200

ÉCOLE DU BAC. 418 834-2478

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS. 418 889-8662

DÉCHETTERIE. 418 889-8727